

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3342 - JEUDI 11 OCTOBRE 2018

CAN 2019

Congo-Liberia en présence du président Weah



Les Diables rouges

Le président libérien, George Weah, est arrivé hier à Brazzaville, pour suivre personnellement le match Congo-Liberia ce jeudi 11

octobre au stade Alphonse-Mas-samba-Débat. L'entraîneur des Diables rouges, Valdo Candido, a promis d'aligner

la meilleure équipe possible pour permettre au Congo de prendre les trois points.

Page 16

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Congo sollicite le soutien de l'AFD

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, qui s'entretenait le 9 octobre avec le directeur de l'Agence française de développement (AFD) au Congo, Lionel Cafferri, a sollicité l'appui de cette institution pour améliorer la qualité de la formation dans les lycées dits d'excellence. « Concernant les perspectives, le ministre a notamment fait part de sa stratégie sur les lycées d'excellence et de ses attentes, en termes d'accompagnement de l'ingénierie pédagogique. Ainsi, nous avons voulu comprendre ces attentes, regarder de notre côté com-



ment nous pouvons y répondre mais n'avons pas encore évoqué le volume de

financements nécessaires », a indiqué Lionel Cafferri.

Page 3

CANTINES SCOLAIRES

Les États-Unis comptent se désengager



La photo de famille

Le gouvernement américain va se retirer du financement du programme d'alimentation scolaire en République du Congo. Le chef de mission adjoint de l'ambassade des États-Unis d'Amérique, Matthew V. Cassetta, l'a annoncé le 9 octobre à Brazzaville, au cours d'une visite de travail d'une délégation du département américain de l'Agriculture. « Cela fait partie

d'un processus de transition vers la durabilité, passer la main aux autorités congolaises, dans l'animation du programme pour fournir des produits locaux. Depuis maintenant quatorze ans, les États-Unis font des dons de nourriture en faveur des écoles du Congo », a-t-il déclaré.

Page 5

SANTÉ PUBLIQUE

Des journées « roses » contre le cancer du sein

Le mois d'octobre est consacré à la sensibilisation des femmes à la nécessité de se faire dépister du cancer du sein. Dénommée « Octobre rose », cette campagne est une initiative de l'OMS en partenariat avec le ministère de la Santé et de la population. Elle vise, entre autres objectifs, à attirer une plus grande attention sur la maladie, favoriser la prise de conscience des citoyennes et accroître le soutien apporté au dépis-

tage précoce ainsi qu'au traitement de la pathologie. « L'incidence du cancer du sein progresse plus dans les pays à revenu faible ou intermédiaire du fait d'une plus longue espérance de vie, de l'augmentation de l'urbanisation et de l'adoption des modes de vie occidentaux », a expliqué le représentant par intérim de l'OMS au Congo, Ray Mankélé.

Page 5

LITTÉRATURE

Jean Marc Turine
lauréat du Prix des
cinq continents 2018

Page 6

ÉDITORIAL

Francophonie

Page 2

EDITORIAL

Francophonie

Le dix-septième Sommet de la Francophonie qui se tient aujourd'hui et demain à Erevan, capitale de l'Arménie, confirmera-t-il ou non le fait que l'Afrique prend enfin la place qui lui revient au sein de la communauté francophone en raison de son poids humain présent et à venir ? Si la partie n'est pas encore tout à fait jouée, de nombreux indices donnent à penser que ce sera effectivement le cas et que le secrétariat général de l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie) sera confié à Louise Mushikiwabo, l'actuelle ministre des Affaires étrangères du Rwanda. Ce qui aura comme effet de projeter l'Afrique en général et le Bassin du Congo en particulier sur le devant de la scène francophone.

Sixième langue la plus utilisée dans le monde et deuxième langue la plus apprise en ce début de millénaire, le français ne cesse de gagner du terrain sur les cinq continents en raison notamment de l'explosion du web. Et si l'on en croit les chiffres officiels, notre continent, l'Afrique, comptera aux alentours des années cinquante du présent siècle 80 % de la communauté francophone mondiale. D'où l'idée selon laquelle la prise de fonctions, à sa tête, d'une femme issue de l'Afrique centrale qui, de surcroît, a une parfaite connaissance de la sphère diplomatique, ne pourrait avoir que des effets très positifs pour le Bassin du Congo dans son ensemble. Une évidence qui devrait convaincre tous les chefs d'Etat présents à Erevan de se prononcer en sa faveur.

Projetons nous donc dans le proche avenir et imaginons ce qui résultera du consensus qui se dessine en faveur de la candidate africaine au secrétariat général de l'OIF si celui-ci se concrétise demain comme tout semble l'indiquer. Portée par une femme qui a montré sa combativité tout au long de sa carrière, la Francophonie concentrera alors ses efforts sur la défense et l'illustration de la langue française, sur l'éducation des nouvelles générations, sur la mise en valeur de la culture sous toutes ses formes mais aussi sur la préservation des legs du passé. Et comme elle bénéficiera du soutien de tous les Etats du continent membres de l'OIF, elle sera en mesure de réunir les moyens nécessaires pour mener à bien le grand dessein sur lequel elle se sera fait élire.

Vue de notre côté, c'est-à-dire du camp des observateurs, une page nouvelle est bien sur le point de s'ouvrir dans l'histoire de la Francophonie.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Près de deux cents nouveaux membres intègrent le PCT

Les nouveaux militants de la famille politique, tous de la troisième circonscription électorale de Poto-Poto, troisième arrondissement de Brazzaville, ont porté leur insigne, le 8 octobre, symbole de leur adhésion.



Ferréol Constant Patrick Gassakys faisant porter un insigne du PCT à la nouvelle adhérente, Anais Kembe/Adiac

La cérémonie a été patronnée par le président du comité du Parti congolais du travail (PCT) de Poto-Poto, Jean-Christophe Okandza, qui avait à ses côtés Ferréol Constant Patrick Gassakys, député de la troisième circonscription électorale de cet arrondissement. Après avoir porté le symbole de son adhésion, l'un des nouveaux membres a déclaré : « Nous sommes fiers de porter cet insigne et engagés pour le parti, conformément à ses idéaux. Nous nous engageons à défendre ses acquis, la paix et l'unité des Congolais pour le développement du pays. Aux anciens adhérents de ne ménager aucun effort pour nous former ».

L'acte posé par ces nouveaux adhérents est un engagement aux idéaux et un serment aux textes fondamentaux du PCT.

La plus jeune à adhérer à ce parti dans la troisième circonscription électorale de Poto-Poto s'appelle Anais Kembe, âgée de 18 ans. Justifiant son choix pour cette formation politique, elle a indiqué : « Le PCT est un parti qui fait avancer le pays. J'invite les autres jeunes à faire acte d'adhésion ».

Jean Christophe Okandza a signifié que c'est dans cette circonscription électorale que le PCT a des initiatives particulières, entre autres, la tenue des assemblées générales sectorielles, le planting d'arbres qui sont des actes louables et militants qui attirent l'attention de la direction nationale. S'adressant aux nouveaux adhérents, le président du comité PCT Poto-Poto a rappelé que « le parti prévoit pour tous les adhérents, anciens ou nouveaux,

les mêmes droits et devoirs ».

Bien que ce nombre d'adhésions soit assez important pour sa circonscription électorale, Ferréol Constant Patrick Gassakys a l'intention de faire davantage pour convaincre d'autres concitoyens à rejoindre le PCT. « Nous ne sommes pas dans la logique des échéances mais beaucoup plus dans la prise en main. Le message que nous portons au PCT est bon car il stimule plus de jeunes adhérents. En terme de conviction, il faut former très tôt et à tout moment, cela est l'une des priorités. Mobiliser, motiver, sensibiliser, former et conscientiser à tout moment est encore une autre priorité pour un grand parti », a expliqué le député de la troisième circonscription de Poto-Poto.

Fortuné Ibara

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiye Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CANTINES SCOLAIRES

Les Etats-Unis envisagent de passer la main aux autorités congolaises

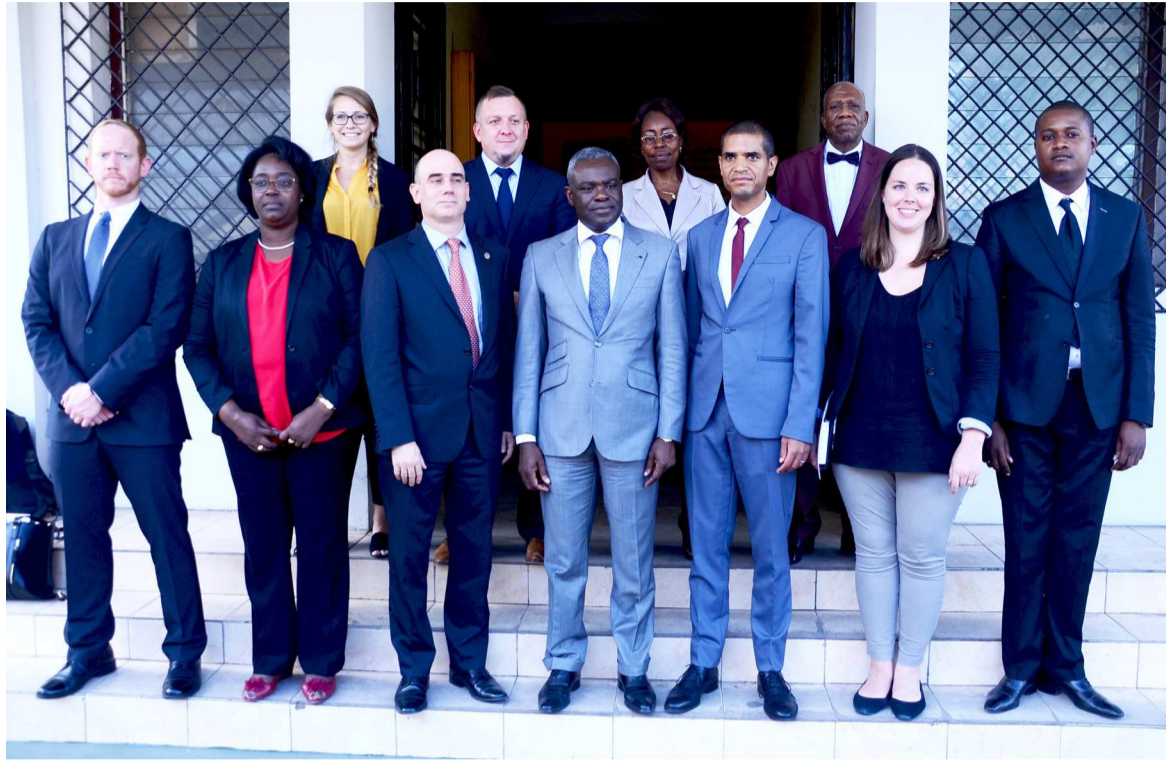
En mission de travail au Congo, une délégation du département américain de l'Agriculture a échangé, le 9 octobre à Brazzaville, avec le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, en présence du représentant du Programme alimentaire mondial (PAM), Jean-Martin Bauer.

Finançant le programme d'alimentation scolaire au Congo depuis quatorze ans, les Etats-Unis d'Amérique entendent confier la tâche aux autorités congolaises, afin qu'elles puissent prendre totalement le relais. « *Cela fait partie d'un processus long de transition vers la durabilité, passer éventuellement la main aux autorités congolaises, dans l'animation du programme et pour fournir mieux des produits locaux, parce qu'il faut se souvenir que c'est depuis quatorze ans que les Etats-Unis fournissent les dons de nourriture en faveur des écoles des départements du Congo. Le montant est assez important : environ soixante millions de dollars dans la nourriture* », a expliqué le chef de mission adjoint de l'ambassade des Etats-Unis au Congo, Matthew V. Cassetta, qui a conduit la délégation.

En effet, considérés actuellement comme le donateur principal du programme de

cantines scolaires au Congo, les Etats-Unis ont signé récemment un accord avec le PAM pour la mise en œuvre du programme McGovern-Dole. D'un montant de trente millions de dollars, soit environ quinze milliards FCFA, cette nouvelle contribution du gouvernement américain permettra d'assister, pendant cinq ans, soixante mille élèves dans quatre cent soixante-dix écoles, issues de sept départements. Il s'agit, entre autres, de la Bouenza, de la Lékoumou, du Pool, des Plateaux, de la Likouala et de la Sangha, avec un accent particulier sur les écoles Ora (Observer, réfléchir, agir).

« *Nous avons discuté des grandes priorités, des grands chantiers de l'alimentation scolaire au Congo, notamment le besoin d'arriver à une certaine durabilité du programme qui passera par le renforcement des capacités du ministère, l'utilisation davantage de produits*



La photo de famille Adiac

locaux, l'implication des petits producteurs pour qu'on puisse, en définitive, faire comme dans d'autres pays où le programme des cantines scolaires est géré par le gouvernement », a expliqué, de son côté, le représentant du PAM au Congo.

Outre les Etats-Unis, il y a d'autres bailleurs bilatéraux, dont le Japon qui a apporté récemment une contribution

additionnelle d'environ deux millions de dollars. L'Union européenne a, quant à elle, financé le programme pilote d'achat de haricot au niveau de la Bouenza.

Jean-Martin Bauer espère, par ailleurs, que le gouvernement congolais, qui était avant la crise économique le premier bailleur des cantines scolaires dans le pays, retrouvera sa

place d'antan, afin d'en assurer la durabilité. « *C'est tous ensemble : le gouvernement, les partenaires, les communautés, que nous arrivons à avoir un programme qui fait beaucoup du bien à des milliers d'enfants congolais. Le ministre nous a rappelé qu'on ne mange pas seul. Manger, c'est une activité qui rassemble beaucoup de personnes* », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

INSTITUT DE FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE DE LOUDIMA

Les élèves renouent avec l'école

La rentrée scolaire 2018-2019 au sein de l'établissement basé dans le département de la Bouenza, qui accueille les élèves congolais et namibiens, a eu lieu le 10 octobre.

Après trois mois de vacances, l'Institut de formation technique et professionnelle de Loudima (IFTPL) a rouvert ses portes ce matin. Ainsi, une vingtaine d'apprenants issus des départements du nord ainsi que ceux de Brazzaville et du Pool ont quitté la capitale congolaise le 9 octobre. Peu avant leur départ, ils ont été reçus par le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, en présence de quelques parents.

Le ministre de tutelle a prodigué des conseils à ces élèves qui ont rejoint leurs condisciples des départements de Pointe-Noire, Kouilou, Niari, Bouenza et Lékoumou ainsi que les jeunes namibiens. Fruit de la coopération entre la République du Congo et la République de Namibie, concrétisée dans l'accord



Les élèves en compagnie des parents avant le départ pour Loudima/DR

conclu entre les deux chefs d'Etat, Denis Sassou N'Guesso et Hifikepunye Pohamba, l'IFTPL a été inauguré le 22 octobre 2014. Sa mission est de former des cadres diplômés avec des aptitudes et des compétences en conformité avec les normes nationales et internationales, afin de répondre aux demandes de l'industrie à l'échelle nationale et internationale.

L'institut, dont les premiers bacheliers sont sortis cette année, offre des formations dans les filières industrielles (génie-civil) ; maintenance industrielle ; l'agriculture et l'élevage ; les métiers de l'hôtellerie. Notons que l'accès à cet

établissement dit d'excellence se fait par voie de concours ouvert aux apprenants congolais et namibiens âgés de 16 à 18 ans et titulaires d'un brevet d'études techniques, d'un brevet d'études du premier cycle ou un autre diplôme équivalent. Le quota est de cinquante places par Etat, soit cent par session et par promotion. La durée de formation est de quatre ans, dont une première année consacrée à l'apprentissage des langues : le français pour les Namibiens et l'anglais pour les Congolais. Les trois autres années étant réservées à la préparation du baccalauréat.

P.W.D.

EDUCATION

Le Congo sollicite l'accompagnement de l'AFD dans les lycées d'excellence

Le vœu a été émis au directeur de l'Agence française de développement (AFD), Lionel Cafferri, par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, le 9 octobre, à Brazzaville.

L'entretien entre les deux personnalités a tourné autour des appuis de l'AFD dans le secteur de l'éducation, notamment à la formation professionnelle et à l'enseignement supérieur.

Ainsi, certains projets sont actuellement en cours d'exécution et d'autres en voie d'instruction. « *Concernant les perspectives, le ministre a notamment fait part de sa stratégie sur les lycées d'excellence et de ses attentes, non pas en termes de financement aujourd'hui mais plutôt en termes d'accompagnement de l'ingénierie pédagogique, sur la formation des enseignants, peut-être des appuis en termes de réhabilitation. A ce stade, nous avons voulu comprendre les attentes du ministre, regarder de notre côté comment nous pouvons y répondre mais nous n'avons pas encore évoqué de volume de financements nécessaires* », a expliqué Lionel Cafferri, à sa sortie d'audience.

Faisant le point de ces projets, les deux parties n'ont pas exclu la possibilité d'avoir des interactions concernant celui visant l'amélioration de la qualité de la formation des enseignants au niveau supérieur.

En effet, pour le directeur de l'AFD, une partie de la formation initiale et continue des enseignants concerne le sous-secteur de l'enseignement primaire et secondaire. « *Par ailleurs, le ministre a exprimé ses attentes par rapport à un bailleur de fonds comme l'AFD, sur sa stratégie de l'éducation primaire et secondaire. Nous n'avons pas encore évoqué de moyens financiers sur des projets liés au ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, nous avons deux projets en cours de préparation avec le ministère de l'Enseignement supérieur et celui de la Formation professionnelle pour un montant total de douze millions d'euros* », a poursuivi Lionel Cafferri, annonçant le démarrage probable de ces projets en 2019.

P.W.D.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
ET DE L'HYDRAULIQUE
CABINET



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - * - Travail - * - Progrès

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (IMBOULOU)

Le Gouvernement de la République du Congo, conformément à la loi n° 14-2003 portant code de l'Electricité qui libéralise le secteur, encourage la participation des opérateurs privés au développement et à l'exploitation des capacités de production d'électricité. A cet effet, les Ministères en charge de l'énergie et du portefeuille public envisagent la mise en concession de la centrale hydroélectrique de Imboulou à un ou des opérateurs agissant sous le statut de délégataire du service public de l'électricité. Cette concession consiste en la révision et l'exploitation de la centrale hydroélectrique de Imboulou.

La centrale de Imboulou, est équipée de quatre groupes turbines-alternateurs de puissance unitaire 30 MW, soit une puissance totale installée de 120 MW. Elle est composée d'une digue en terre avec un noyau d'étanchéité en rive droite, d'un bâtiment de l'usine-barrage en béton armé et d'un massif au fil de l'eau et d'un évacuateur des crues constitué de trois pertuis. La hauteur maximale du barrage est de 32,50 m. L'énergie produite est injectée dans le réseau de transport interconnecté à la tension 220 kV au poste de Ngo à travers deux lignes électriques.

Les Ministères en charge de l'énergie et du portefeuille public invitent toute personne morale intéressée par le présent avis à participer au processus de sélection en soumettant par écrit, son dossier de candidature à l'adresse suivante :

Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique
Cellule de Gestion des Marchés Publics
Immeuble des Mines et de l'Energie, 3ième étage
B. P. : 2120 Place de la République
E-mail : meh_cab@yahoo.fr

Les candidats intéressés doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour assumer cette délégation de service public (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, capacité financière et capacité de mobilisation des fonds ainsi que toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation).

Les critères de pré-qualification sont les suivants :

- (i) les qualifications générales et l'expérience du candidat dans la production et

l'exploitation des centrales hydroélectriques » ;

- (ii) l'expérience du candidat dans la réalisation de missions similaires à la présente (environnement et envergure de l'ouvrage).

Les dossiers doivent être présentés en quatre exemplaires dont un original et trois copies, dans une enveloppe scellée et sans raison sociale. Ils seront adressés à Monsieur le Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique (Cellule de Gestion des Marchés Publics), à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le vendredi 16 novembre 2018 à 12 heures, heure locale (Congo), et porter expressément la mention suivante :

« Manifestation d'intérêt / Centrale hydroélectrique d'Imboulou »
Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique
Cellule de Gestion des Marchés Publics, 3ième étage Immeuble des Mines et de l'Energie,
B. P. : 2120 Place de la République Brazzaville

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

Les frais d'études des dossiers s'élèvent à 500 000 FCFA, payables par chèque ou par virement bancaire à l'ordre de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL).

Les résultats de la pré-qualification seront connus des candidats au plus tard le vendredi 30 novembre 2018 et ceux retenus recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (Direction Générale de l'Energie), les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 10 heures à 15 heures.

Pour le Ministre et par délégation,
Le Directeur des Etudes et de la Planification,

Le Directeur
Simplicie Clotaire NGOYA

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
ET DE L'HYDRAULIQUE
CABINET



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - * - Travail - * - Progrès

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Le Gouvernement de la République du Congo, conformément à la loi n° 14-2003 portant Code de l'Electricité qui libéralise le secteur, encourage la participation des opérateurs privés au développement et à l'exploitation des capacités de production d'électricité. A cet effet, les Ministères en charge de l'énergie et du portefeuille public envisagent la mise en concession de la centrale hydroélectrique de Moukoulou à un ou des opérateurs agissant sous le statut de délégataire du service public de l'électricité. Cette concession consiste en la révision, la réhabilitation, la modernisation et l'exploitation de la centrale hydroélectrique de Moukoulou.

La centrale hydroélectrique de Moukoulou comprend un barrage béton à déversoir libre, une prise d'eau munie de grilles fines, des vannes de tête, des conduites d'amenée et forcées, une usine et un poste extérieur. Elle dispose de quatre (4) groupes d'une puissance totale installée de 74 MW. La hauteur de chute nominale est de 68 m. L'énergie produite est injectée dans le réseau de transport qui couvre les postes de transformation 110 kV de Bouenza II, de Nkayi et de Loudima, et ceux de 35 kV de Loutété, de Madingou et de Dolisie.

Les Ministères en charge de l'énergie et du portefeuille public invitent toute personne morale intéressée par le présent avis à participer au processus de présélection en soumettant par écrit, son dossier de candidature à l'adresse suivante :

Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique
Cellule de Gestion des Marchés Publics
Immeuble des Mines et de l'Energie, 3ième étage
B. P. : 2120 Place de la République
E-mail : meh_cab@yahoo.fr

Les candidats intéressés doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour assumer cette délégation de service public (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, capacité financière et capacité de mobilisation des fonds ainsi que toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation).

Les critères de pré-qualification sont les suivants :

- (i) les qualifications générales et l'expérience du candidat dans la production et l'exploitation de l'hydroélectricité » ;
(ii) l'expérience du candidat dans la réalisation de missions similaires à la présente

(environnement et envergure de l'ouvrage).

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être présentés en quatre exemplaires dont un original et trois copies, dans une enveloppe scellée et sans raison sociale. Ils seront adressés à Monsieur le Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique (Cellule de Gestion des Marchés Publics), à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le vendredi 16 novembre 2018 à 12 heures, heure locale (Congo), et porter expressément la mention suivante :

« Manifestation d'intérêt / Centrale hydroélectrique de Moukoulou »
Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique
Cellule de Gestion des Marchés Publics, 3ième étage Immeuble Mines et Energie,
B. P. : 2120 Place de la République

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement
Les frais d'études des dossiers s'élèvent à 500 000 FCFA, payables par chèque ou par virement bancaire à l'ordre de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL).

Les résultats de la pré-qualification seront connus des candidats au plus tard le vendredi 30 novembre 2018 et ceux retenus recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (Direction Générale de l'Energie), les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 10 heures à 15 heures.

Pour le Ministre et par délégation,
Le Directeur des Etudes et de la Planification,

Le Directeur
Simplicie Clotaire NGOYA

SANTÉ

Le ministère et l'OMS organisent les journées roses

Le lancement d'une campagne intitulée « Octobre rose », consacrée à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein féminin, s'est déroulé le 9 octobre à Brazzaville, en présence de nombreux invités.

La campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein a été organisée, pour la première fois, aux Etats-

Unis d'Amérique, en 1985. Près de dix ans plus tard, en 1994, la France a emboîté le pas. Progressivement, cette campagne est en train de gagner le monde entier.

Voici donc vingt-cinq ans que chaque année, le mois d'octobre est consacré à la sensibilisation au cancer du sein, afin d'attirer une plus grande attention sur cette maladie, de favoriser la prise de conscience et d'accroître le

soutien apporté au dépistage précoce et au traitement ainsi qu'aux soins palliatifs.

Dans son discours de circonstance, la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, a souligné qu'aucune famille ne peut se prétendre d'être épargnée de cette pathologie chronique qui entraîne des dépenses énormes de santé qui conduisent à l'appauvrissement de la société. « *Devant*

ce drame, les professionnels de santé, les ONG et les associations doivent plus que jamais interioriser la déclaration du président de la République qui, avec ses qualités de visionnaire, situait déjà la santé comme une urgence dans le système de santé résilient que nous souhaitons dans tous les fronts pour une réponse efficace et efficiente contre toutes ces maladies », a-t-elle rappelé.

Intervenant à son tour, le représentant par intérim de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Congo, Ray Mankélé, a déclaré : « *Il y a chaque année près de 1,38 million de nouveaux cas et 458 000 décès dus au cancer du sein. C'est de loin, le premier cancer chez la femme à la fois dans les pays développés et dans les pays en développement. L'incidence du cancer du sein progresse régulièrement dans les pays à revenu faible ou intermédiaire du fait d'une plus longue espérance de vie, de l'augmen-*

tation de l'urbanisation et de l'adoption des modes de vie occidentaux ».

Au Congo, rappelons-le, les données du registre du cancer de Brazzaville renseignent que de 2014 à 2015, 1447 Congolais étaient atteints de cette maladie. Ce même registre apprend aussi qu'en 2016, six cent douze cas ont été répertoriés parmi lesquels dix-huit ont été découverts au cours d'un acte d'autopsie, c'est-à-dire trop tard. Parmi tous ces cas, les spécialistes affirment que les femmes présentent des cancers gynécologiques des mamelles, notamment ceux du sein à hauteur de 48%, et du col utérin avec 33%. Si jadis ces cancers ne touchaient que les sujets de plus de 40 ans, aujourd'hui les statistiques indiquent que même les femmes de moins de 30 ans sont concernées par les cancers du sein et du col de l'utérus. Signalons que cette campagne prendra fin le 30 octobre.

Guillaume Ondzé



Le présidium lors du lancement de la campagne

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
ET DE L'HYDRAULIQUE
CABINET



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - * - Travail - * - Progrès

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Le Gouvernement de la République du Congo, conformément à la loi n° 14-2003 portant code de l'Electricité qui libéralise le secteur, encourage la participation des opérateurs privés au développement et à l'exploitation des capacités de production d'électricité. A cet effet, les Ministères en charge de l'énergie et du portefeuille public envisagent la mise en concession de la centrale hydroélectrique de Imboulou à un ou des opérateurs agissant sous le statut de délégataire du service public de l'électricité. Cette concession consiste en la révision et l'exploitation de la centrale hydroélectrique de Imboulou.

La centrale de Imboulou, est équipée de quatre groupes turbines-alternateurs de puissance unitaire 30 MW, soit une puissance totale installée de 120 MW. Elle est composée d'une digue en terre avec un noyau d'étanchéité en rive droite, d'un bâtiment de l'usine-barrage en béton armé et d'un massif au fil de l'eau et d'un évacuateur des crues constitué de trois pertuis. La hauteur maximale du barrage est de 32,50 m. L'énergie produite est injectée dans le réseau de transport interconnecté à la tension 220 kV au poste de Ngo à travers deux lignes électriques.

Les Ministères en charge de l'énergie et du portefeuille public invitent toute personne morale intéressée par le présent avis à participer au processus de sélection en soumettant par écrit, son dossier de candidature à l'adresse suivante :

Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique
Cellule de Gestion des Marchés Publics
Immeuble des Mines et de l'Énergie, 3^{ème} étage
B. P. : 2120 Place de la République
E-mail : meh_cab@yahoo.fr

Les candidats intéressés doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour assumer cette délégation de service public (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, capacité financière et capacité de mobilisation des fonds ainsi que toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation).

Les critères de pré-qualification sont les suivants :

(i) les qualifications générales et l'expérience du candidat dans la production et l'exploitation des centrales hydroélectriques » ;

(ii) l'expérience du candidat dans la réalisation de missions similaires à la présente (environnement et envergure de l'ouvrage).

Les dossiers doivent être présentés en quatre exemplaires dont un original et trois copies, dans une enveloppe scellée et sans raison sociale. Ils seront adressés à Monsieur le Ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique (Cellule de Gestion des Marchés Publics), à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le vendredi 16 novembre 2018 à 12 heures, heure locale (Congo), et porter expressément la mention suivante :

« Manifestation d'intérêt / Centrale hydroélectrique d'Imboulou »
Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique
Cellule de Gestion des Marchés Publics, 3^{ème} étage Immeuble des Mines et de l'Énergie,
B. P. : 2120 Place de la République Brazzaville

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

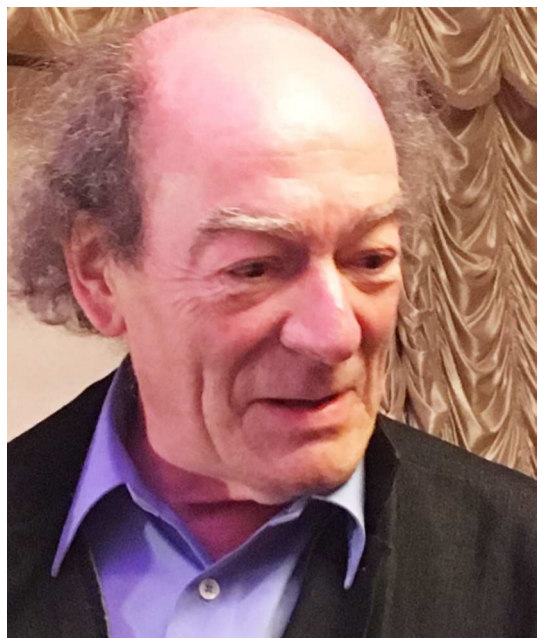
Les frais d'études des dossiers s'élèvent à 500 000 FCFA, payables par chèque ou par virement bancaire à l'ordre de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL).

Les résultats de la pré-qualification seront connus des candidats au plus tard le vendredi 30 novembre 2018 et ceux retenus recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique (Direction Générale de l'Énergie), les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 10 heures à 15 heures.

Pour le Ministre et par délégation,
Le Directeur des Etudes et de la Planification,

Simplice Clotaire NGOYA



PRIX DES CINQ CONTINENTS

Jean-Marc Turine, lauréat 2018

En marge du XVII^e Sommet de la Francophonie, Michaëlle Jean, secrétaire générale de cette organisation, a remis officiellement le prix au récipiendaire le 9 octobre, pour son roman «La Théo des fleuves». La cérémonie a lieu au théâtre Arno Babadjanyane de Erevan, en Arménie.

Marc Turine, «La Théo des fleuves», a touché les membres du jury par l'humanisme et la poésie avec lesquels il aborde le long et tragique périple des gens du voyage, les persécutions et rejets qu'ils ont

qui sera réclamée et l'auteur avec. Il a demandé au lauréat de se rendre disponible et lui a souhaité une année magnifique, riche en voyages et en partage : «Dis à l'humanité que nous sommes tous des voyageurs... des gens du voyage», a-t-il signifié.

Une écriture d'engagement

Agé de 72 ans, Jean-Marc Turine nous vient de la Belgique. Il est un acteur culturel dynamique qui est à la fois producteur, réalisateur et écrivain. «La Théo des fleuves» (paru en mai 2017 aux éditions Esperluète) est son troisième roman. Les ouvrages comme «Foudrol» (2005), «Le Crime d'être Roms» (2005), «Terres noires : lettres des Comores» (2008) ou «Liên de Mê Linh» (2014) définissent une écriture d'engagement, une écriture où il met en lumière des zones d'ombre de l'humanité. Dans «La Théo des fleuves», l'auteur présente une héroïne qui vit une situation de handicap. Enfant du fleuve, Rom du début du XX^e siècle, Théo-

dora vit les drames de tout un siècle où exil, exclusion et injustice constituent le tissu d'une vie. Vieille, elle devient impotente et aveugle mais sa mémoire reste vive et sa parole créatrice. Alors, elle refait le voyage de sa vie, de ses rencontres, de ses amours. Théodora parvient même à espérer ; c'est la relation au livre, à la lecture et à l'altérité qui ramène l'homme à l'humanité.

«Je n'ai qu'un livre, celui que m'a donné ma mère à ma naissance et que j'ai donné à mes enfants le jour de leur naissance, la vie. Mon livre rendu fertile par la terre sur laquelle je marche en traversant les saisons. La terre me nourrit de ses fruits et me procure des plantes pour soigner nos corps, la terre qui accueille nos défunts. Mon livre se remplit de l'eau de la rivière dans laquelle je me lave et attrape les poissons, de l'eau des cascades dans laquelle jouent nos enfants nus en été et de l'eau des sources qui nous abreuvent. Je lis mon livre dans les chants et les légendes qui

naissent et se recomposent autour du feu qui nous réchauffe en hiver, dans les travaux des femmes lorsque le feu cuit nos repas de tous les jours. Mon livre dit que le Tsigane ne quitte rien ni ne va quelque part, le Tsigane parcourt sa demeure, les terres qu'il traverse. La foulée tzigane est une quête infinie», peut-on lire à la quatrième de couverture.

Ces mots sont une véritable invitation à la lecture du livre et au voyage, au voyage de la quête de la lumière pour que la différence ne tue pas l'humanité, pour que la diversité existe.

Le jury a également décerné une mention spéciale à Stéphanie Clermont pour son roman «Le jeu de la musique», publié aux éditions Le Quartanier. «Ce premier livre de cette jeune auteure canadienne (Ontario) décrit l'univers de cette errance juvénile et immature, d'une jeunesse en rupture de ban, marginale et révoltée, qui aspire à la vraie vie dans un monde indifférent», a précisé le jury.

Omer Massoumou

Tout s'est décidé quatre jours plutôt, le 5 octobre, quand le jury du Prix des cinq continents a donné le titre du roman et le nom du lauréat. Sur cent trente et un romans francophones reçus par les cinq comités de lecture, «La Théo des fleuves» a fait partie des dix ouvrages finalistes et il vient d'être plébiscité de façon harmonieuse par les membres du jury. La mention spéciale du jury retient : «Si l'invisible est ce que l'on ne cessera pas de voir, le rite de voyage pour s'affranchir construit une voie qui nous fait passer de la visible géographie à l'invisible nation ; l'âme sensible et insoumise à l'instar de fleuves fertiles et infinis. Le roman de Jean-

subis». Il est à noter que le Comité de lecture de Brazzaville, fonctionnant au sein de l'Association culture elongo, avait sélectionné ce roman et a été représenté à la cérémonie de remise officielle du prix par son secrétaire littéraire, Omer Massoumou. Dans la transmission du flambeau, Yamen Manai, auteur de «L'Amas ardent», lauréat du Prix de 2017, a indiqué à son successeur qu'il allait porter une «belle couronne francophone» pendant toute une année. Yamen Manai a exprimé sa joie de savoir que «la voix de la belle Théodora allait résonner dans les cinq continents», une voix

VIE SYNDICALE

La Fétrasseic appelle au dialogue social

Le gouvernement a été invité, le 10 octobre, à ouvrir ses portes aux partenaires sociaux en vue de la résolution des problèmes des travailleurs.

La Fédération des travailleurs de la science, des sports, de l'enseignement, de l'information et de la culture (Fétrasseic) a lancé son appel au dialogue social dans un message lu par son secrétaire général, Basile Ngoli, à l'occasion de la Journée internationale de l'enseignant, célébrée en différé pour des raisons de calendrier. Cette cérémonie a été couplée à la rentrée syndicale de la Fétrasseic.

Basile Ngoli a indiqué que la crise ne doit pas être un prétexte pour le gouvernement pour ne pas vouloir résoudre les problèmes des travailleurs. «Pour l'exercice 2018-2019, la Fétrasseic va poursuivre son action autour des revendications qui n'ont pas trouvé de solution jusqu'à ce jour», a-t-il ajouté.

En effet, la fédération revendique au gouvernement la tenue de la commission



Basile Ngoli lisant le message

d'avancement paritaire et la publication des textes y relatifs; la publication des textes particuliers des ministères relevant du secteur de la Fétrasseic; la publication des textes d'intégration des enseignants finalistes, des bénévoles et prestataires dans les conditions règlementaires, des pigistes de la Communication et des décisionnaires de la Culture et des arts, de la Recherche scientifique et de la Jeunesse et des sports. La Fétrasseic réclame éga-

lement la levée de la mesure suspendant l'application effective des arrêtés accordant les primes et indemnités aux personnels de l'éducation ainsi que l'harmonisation des textes d'intégration des agents en activité.

En ce qui concerne le recrutement des finalistes des écoles de formation des enseignants, elle a invité les signataires de l'accord conclu entre le gouvernement et la coordination des finalistes à approfondir davantage la réflexion sur les conditions

de leur traitement et de leur intégration dans la Fonction publique.

Rappelons que la célébration de la Journée internationale de l'enseignant dans le monde commémore la signature, le 5 octobre 1966, de la recommandation de l'Organisation internationale du travail et l'Unesco sur la condition du personnel enseignant. Cette recommandation fixe les critères de référence relatifs aux droits et aux responsabilités des enseignants ainsi que les

normes fixant leur formation initiale et continue, leur recrutement, leur emploi ainsi que les conditions d'enseignement et d'apprentissage. Cette année, la Journée internationale de l'enseignant a été célébrée sur le thème «Le droit à l'éducation, c'est aussi le droit à un personnel enseignant qualifié».

Le message conjoint des organisations internationales, notamment l'Organisation internationale du travail, le Programme des Nations unies pour le développement et l'Unicef souligne que les enfants sont privés de leurs droits à l'éducation en raison d'une pénurie mondiale d'enseignants qualifiés et expérimentés, particulièrement dans les pays à faible revenu. «En dépit d'une augmentation globale de l'accès à l'éducation, plus de deux cent soixante-trois millions d'enfants et de jeunes dans le monde ne sont pas scolarisés. Pas moins de six cent dix-sept millions d'enfants et d'adolescents, près de 60% à l'échelle mondiale, ne possèdent pas les rudiments de la lecture et du calcul», indique le message.

Lydie Gisèle Oko

GUERRE COMMERCIALE

Le FMI baisse ses prévisions de croissance 2018-2019

L'institution financière se dit moins optimiste pour la croissance mondiale de cette période du fait du conflit commercial entre les Etats-Unis et la Chine. Elle a jugé opportun de revoir à la baisse ses perspectives en la matière.

Alors que la guerre commerciale entre les deux puissances fait rage, provoquant une ombre au tableau de l'économie mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) a réduit ses prévisions de croissance tout en s'inquiétant d'une nouvelle intensification des tensions commerciales qui pourrait créer un peu plus d'incertitude. Ce qui peut éroder la confiance des entreprises et des marchés financiers, conduire à plus de volatilité financière et ralentir enfin les investissements et le commerce, moteurs de la croissance mondiale. L'institution a, d'ailleurs, déjà revu en baisse la croissance du volume du commerce mondial à 4,2% cette année (-0,6 point) et à 4% l'année prochaine (-0,5 point). Au total, le produit intérieur brut mondial (PIB) mondial pourrait être réduit de 0,8% d'ici à 2020 contre 0,5% estimé en juillet. L'institution s'alarme également des risques entourant la

crise des devises dans certains pays émergents. Pour ce faire, elle table désormais sur une croissance du PIB de 3,7% pour chacune de ces deux années (-0,2 point), une hausse similaire à celle de 2017. L'expansion est donc moins synchronisée entre les pays, moins d'économies y participent tandis que la dette publique et celle des entreprises atteint des nouveaux records, a fait observer le Fonds.

Lors d'une conférence de presse à Bali, en Indonésie, où se sont ouvertes le 8 octobre, les réunions annuelles du FMI et de la Banque mondiale, Maurice Obstfeld, chef économiste du FMI, a relevé que « la croissance économique mondiale est toujours solide comparée à ce qu'elle était plus tôt au cours de cette décennie mais elle semble avoir plafonné ». « La politique commerciale reflète le contexte politique et le contexte politique est incertain dans plusieurs pays, ce qui représente des risques supplémentaires », a-t-il averti.

Le même économiste qui doit passer la main en décembre a ajouté : « Quand les deux plus importantes économies mondiales - les Etats-Unis et la Chine - s'affrontent, cela crée une situation dans laquelle tout le monde va souffrir. Et la croissance est

beaucoup plus inégale qu'il y a six mois ».

Il faut rappeler que le FMI avait déjà, par le passé, évoqué les risques qu'il déplore, citant en particulier les taxes douanières que l'administration Trump envisageait d'imposer sur les marchandises de ses partenaires, notamment chinois. Malgré les mises en garde de l'institution, Washington est passé des paroles aux actes : deux cent cinquante milliards de dollars d'importations chinoises sont sous le coup de droits de douane supplémentaires. De son côté, Pékin n'a pas attendu longtemps pour rétorquer en imposant des taxes sur cent dix milliards de dollars de marchandises américaines.

Les perspectives de croissance des Etats-Unis et de la Chine maintenues

Si la guerre commerciale en cours a déjà des conséquences néfastes sur certains pays, les deux premières puissances économiques du monde semblent encore en bonne position puisque les prévisions de croissance en 2018 des Etats-Unis et de la Chine ont été maintenues, respectivement à +2,9% et +6,6%. Quant à la croissance envisagée des Etats-Unis, elle

se situe au-dessus de celle des pays avancés (+2,4%), alors que celle de la Chine dépasse légèrement la croissance de la région Asie en développement (+6,5%). Ce qui n'a pas empêché le FMI d'estimer que la croissance va ralentir en 2019 à 2,5% pour les Etats-Unis (-0,2%) et +6,2% (-0,2%) pour la Chine.

Les croissances des deux géants pourraient faiblir encore davantage puisque ces nouvelles prévisions n'incluent pas les autres menaces de Donald Trump, dont de nouvelles taxes sur deux cent soixante-sept milliards de dollars de marchandises chinoises supplémentaires, a indiqué le FMI. Cela reviendrait à surtaxer la totalité des exportations chinoises vers les États-Unis.

En dépit des avertissements de l'institution quant aux risques encourus par la croissance mondiale, le président américain et son homologue chinois, Xi Jinping, se sont montrés jusqu'alors inflexibles. Pour justifier son offensive, Donald Trump souligne souvent qu'il entend obtenir de Pékin un changement concernant des pratiques commerciales qu'il juge « déloyales ». Des accusations que l'administration chinoise ne veut rien entendre,

soulignant qu'elle ne pourra pas négocier avec « un couteau sous la gorge ».

Aux gouvernements américains et chinois engagés dans le conflit commercial, le FMI ne cesse de les inviter à se ressaisir. « Éviter des réactions protectionnistes et trouver des solutions prônant la coopération pour promouvoir la croissance du commerce des biens et services demeurent essentiels pour préserver et étendre l'expansion mondiale », conseille l'institution financière.

Outre les deux premières puissances économiques du monde, le Fonds a également abaissé la prévision de croissance de la zone euro à 2% cette année (-0,2 point) dont celle de l'Allemagne (+1,9% soit -0,3 point) et de la France (+1,6% soit -0,2 point) dont les exportations pâtissent du ralentissement économique en Chine. Il se montre encore plus pessimiste pour l'Amérique latine et la zone des Caraïbes dont le PIB pour 2018 est désormais attendu en hausse de 1,2% (-0,4 point). S'agissant de l'Afrique subsaharienne et du Moyen-Orient, le FMI a indiqué que la hausse récente du prix du pétrole profite aux économies exportatrices.

Nestor N'Gampoula

SOUDAN DU SUD

L'ONU et l'UA réclament des avancées concrètes

Les deux organisations ont appelé les protagonistes de la guerre civile dans le pays à prendre des mesures concrètes pour appliquer l'accord de paix, signé le 12 septembre à Addis Abeba, en Ethiopie.

Le secrétaire général adjoint des Nations unies pour les opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, lors d'une conférence de presse à Juba, a déclaré : « Nous attendons une amélioration de la situation sécuritaire et d'autres signaux positifs qui puissent donner confiance à la communauté internationale et la mobiliser ».

Accompagné du commissaire à la Paix et la sécurité de l'Union africaine (UA), Smaïl Chergui, Jean-Pierre Lacroix a mené une visite de trois jours au Soudan du Sud, au cours de laquelle il a notamment visité le camp de protection des civils de Bentiu (nord), géré par l'ONU, et qui abrite cent quatorze mille personnes. « Les partenaires (internationaux) du Soudan du Sud aimeraient voir certaines choses se concrétiser, en particulier un cessez-le-feu effectif », a ajouté le haut fonctionnaire onusien, pré-

cisant que « des poches de combat » subsistaient dans le pays.

« Les différentes parties elles-mêmes (doivent) prendre les devants pour faire avancer le processus de paix », a-t-il plaidé. Smaïl Chergui a, quant à lui, promis que l'UA « demanderait des comptes à quiconque prendrait l'autre route », sans dire quelles mesures de rétorsion son organisation pourrait mettre en œuvre.

Deux ans et demi à peine, après son indépendance, le Soudan du Sud a sombré dans la guerre civile en décembre 2013. Le conflit, marqué par des atrocités à caractère ethnique, a fait des dizaines de milliers de morts et poussé des millions de Sud-Soudanais à fuir leurs foyers.

Le président Salva Kiir et le chef rebelle Riek Machar ont signé, le 12 septembre dernier, à Addis Abeba, un nouvel accord de paix pour tenter de mettre un terme à cette guerre. Cet accord prévoit notamment que Riek Machar redevienne vice-président. Mais de nombreux observateurs restent sceptiques, estimant qu'il sera difficile de faire collaborer les deux hommes.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

Christine Lagarde appelle à la désescalade des tensions

La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI) a exhorté, le 10 octobre, les pays impliqués dans le conflit commercial à tout mettre œuvre pour régler leurs différends en la matière, soulignant que les tensions actuelles menacent la croissance mondiale.

Lors d'une conférence sur l'île indonésienne de Bali, où le FMI et la Banque mondiale tiennent leur réunion annuelle, Christine Lagarde a déclaré : « Nous devons travailler ensemble pour avoir une désescalade et résoudre les différends commerciaux actuels (...). Il faut conjuguer les efforts pour réparer le système commercial mondial, pas le détruire ». La directrice générale du FMI a relevé : « Il est tentant d'être un peu déprimé dans le contexte mais je suis en fait optimiste, parce qu'il y a vraiment une envie d'améliorer et de développer les relations commerciales dans le monde », soulignant, par ailleurs, des « progrès » sur l'accord commercial entre le Mexique et le Canada.

« Cette année, la croissance ne semble pas si bonne que l'année dernière et la différence c'est le commerce, les tensions, le protectionnisme,



Christine Lagarde

les mesures de rétorsions (...). Après une période de redressement, nous avons commencé à faire ces choses et nous avons ralenti », a dit, pour sa part, le secrétaire général de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), Angel Gurría. Il a signifié que les tensions avaient déjà des répercussions économiques dans plusieurs pays.

La guerre commerciale en cours a conduit le FMI à baisser, le 9 octobre, sa prévision de croissance du produit intérieur brut mondial

à 3,7 % pour 2018 et 2019 (-0,2 point), soit au même niveau que celle de 2017, dans la foulée d'une révision à la baisse similaire par l'OCDE.

Tout cela a été provoqué par le fait que Washington a, à ce jour, imposé des droits de douanes supplémentaires sur deux cent cinquante milliards d'importations chinoises. Mécontent de cette situation, Pékin a rétorqué en imposant des taxes sur cent-dix milliards de dollars de marchandises américaines.

N.N'G.

Brèves

Prix Nobel

Le 50^e Prix Nobel d'économie a été attribué aux Américains William Nordhaus et Paul Romer qui ont modélisé les effets positifs et négatifs de l'activité économique sur le climat. Les colauréats ont mis au point des méthodes conjuguant croissance durable à long terme de l'économie mondiale et bien-être de la planète. Ces travaux font aujourd'hui autorité et servent à prédire ou quantifier les conséquences des politiques climatiques, par exemple la taxe carbone. William Nordhaus, 77 ans, professeur à l'université de Yale, est reconnu pour son travail sur les dommages causés par le réchauffement climatique. Paul Romer, chercheur de 62 ans et ancien économiste en chef de la Banque mondiale, a examiné comment les économistes pouvaient atteindre un niveau sain de croissance économique.

Zone franc

La Banque de France vient de publier son rapport sur la zone franc en 2017. Celui-ci fait état d'un taux de croissance de 3,9 % en termes réels en 2017, contre 3,6 %, en 2016. L'activité économique dans l'Uémoa, portée par la croissance de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, a continué de progresser au rythme soutenu de 6,7 %, alors qu'elle a stagné en zone Cémac. En outre, l'arrimage à l'euro a protégé, en effet, les pays de la zone franc des chocs inflationnistes consécutifs, à de fortes dépréciations du taux de change auxquelles ont été confrontés les pays en développement les plus vulnérables. Cette inflation très modérée est observée dans l'ensemble des régions de la zone franc, tant en Cémac, avec + 0,9 % en moyenne annuelle, qu'en Uémoa (+ 0,8 %) et en Union des Comores (+ 1,0 %).

Zimbabwe

Le produit intérieur brut (PIB) du pays a bondi de 40%, grâce à une mise à jour statistique. Le PIB du Zimbabwe, dont l'économie peine à se relever de la grave crise économique provoquée par la réforme agraire mise en œuvre par l'ex-président, Robert Mugabe, au début des années 2000, est ainsi passé de dix-huit milliards de dollars à 25,8 milliards. Le nouveau mode de calcul du PIB a pris en considération, pour la première fois, le vaste secteur informel, ce qui a permis au Zimbabwe de rejoindre la tranche inférieure de la catégorie des pays à revenu intermédiaire. Cité par « Reuters », l'économiste zimbabwéen, John Robertson, a cependant qualifié la mise à jour statistique opérée de « tromperie ». Pays de près de seize millions d'habitants, où 38% de la population a moins de 14 ans, le Zimbabwe affiche un taux de chômage de 80%, un taux de pauvreté de 72% et une inflation galopante.

Angola

Quelque 180 802 ressortissants de République démocratique du Congo en situation irrégulière en Angola sont rentrés dans leur pays, depuis le début d'une opération controversée lancée par Luanda contre les clandestins. L'Angola a lancé, la semaine dernière, notamment dans la région du Lunda Norte (nord), une opération visant les étrangers en situation irrégulière dans le pays, précisément dans les maisons d'achat de diamants. L'intervention des forces de l'ordre a causé des incidents violents impliquant la police, les clandestins et la population locale. Selon une ONG congolaise et plusieurs médias angolais, ces affrontements ont causé au moins une dizaine de morts dans les rangs des immigrés venus d'ONG. Un porte-parole de la police locale, Rodrigues Zeca, a catégoriquement démenti ces chiffres.

Côte d'Ivoire

Au cours des deux dernières années, trois cent quatre-vingt-cinq tonnes de faux médicaments, représentant - pour l'industrie pharmaceutique - une perte financière de cent milliards de FCFA, ont été saisies en Côte d'Ivoire, dont la capitale économique, Abidjan, abrite le plus grand marché de produits illicites d'Afrique de l'ouest. En Côte d'Ivoire, 30 à 40% des médicaments sont achetés dans la rue. Ils sont réputés peu chers, au mieux inefficaces, au pire toxiques, voire mortels pour ceux qui les consomment. Pour faire face au trafic, la France va accompagner la Côte d'Ivoire dans la création de la première Autorité ivoirienne de régulation du médicament, une première en Afrique de l'ouest francophone, qui sera chargée de la traçabilité des médicaments de qualité. L'usage de faux médicaments entraîne près de cent mille décès par an en Afrique, selon l'Organisation mondiale de la santé.

Maroc

La Marine royale marocaine a annoncé avoir secouru en Méditerranée, le week-end dernier, six cent-quinze migrants qui tentaient de rejoindre l'Espagne à bord de trente-et-une embarcations « en difficulté ». Les gardes-côtes espagnols ont pour leur part annoncé avoir secouru, en quarante-huit heures, près de mille deux cents migrants qui tentaient de traverser la Méditerranée pour rallier l'Espagne - la première porte d'entrée de l'immigration clandestine en Europe. Plus de quarante-trois mille migrants ont gagné l'Espagne depuis le début de l'année, dont plus de trente-huit mille par voie maritime et près de cinq mille par voie terrestre via les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Plus de mille sept cents migrants sont morts ou portés disparus en Méditerranée depuis le début de l'année, dont trois cent-soixante-deux au large des côtes espagnoles, à en croire l'OIM.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

Les quarante-septièmes assises internationales se déroulent à Tsaghkadzor

Les différentes sections nationales de l'organisation se réunissent du 9 au 12 octobre, dans la ville arménienne, pour, entre autres, élire son secrétaire général et renouveler son bureau.



Une vue des participants aux assises/Adiac

« Médias et migrations », tel est le thème des quarante-septièmes assises internationales de l'Union de la presse francophone (UPF) dont les travaux ont été ouverts, le 9 octobre, par son président, Madiambal Diagne, en présence du représentant du ministre arménien des Affaires étrangères. Expliquant le choix du thème de cette rencontre, Madiambal Diagne a déclaré : « Il s'avère important que les médias se saisissent de la question des migrations d'autant que les hommes et les femmes des médias sont, par la force des choses, des acteurs de premier plan dans le traitement des informations liées aux migrations mais aussi sont, dans de nombreuses régions du monde, confrontés à la nécessité de quitter leur pays pour assurer leur sécurité pour ne pas dire leur survie ».

En effet, les migrations sont devenues un gros sujet d'actualité internationale et perçues comme un phénomène menaçant et précaire auquel certains pays s'y opposent. Actuellement, deux cent cent cinquante millions de personnes sont déplacées dont soixante-huit millions déplacées de force. Face à cette problématique qui peut être parfois bénéfique pour les pays d'accueil, selon Tidiane Dio, représentant de la secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), la presse est appelée à apporter ses compétences et ses qualités humaines. Cela, a renchéri Zara Nazarian, présidente de l'UPF Arménie, « pour entendre et faire entendre les voix de ceux qui souffrent, ceux qui s'arrachent à leurs pays et qui migrent à la recherche d'un avenir meilleur ».

Pendant leurs travaux, les participants venus des différentes sections

nationales de l'UPF et repartis dans quatre tables rondes sont en train de plancher sur « La place et la représentation des migrants dans les médias » ; « Comment mieux informer sur les migrations » ; « Le langage des médias sur les migrations et la place des images des migrants ». D'autres aspects concernant le thème sont développés dans des ateliers tels « Migrations : ce dont les médias parlent peu » ; « Migrations : entre information, manipulation et mobilisation » ; « Quel usage et quelle utilité des médias issus de l'émigration » ; « Médias et migration : entre devoir d'information et engagement militant ».

Outre les différents exposés, ces assises vont permettre la tenue des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du Comité international représentant les sections nationales de l'UPF en vue de l'élection du nouveau bureau et du secrétaire général de cette organisation.

Les quarante-septièmes assises de l'UPF sont organisées avec le soutien de l'OIF, de l'Unesco et du ministère arménien des Affaires étrangères. Comme cela est de coutume depuis quelque temps, elles se déroulent dans le pays hôte du sommet des chefs d'Etat et de gouvernements de l'OIF. Celui-ci a débuté le 8 octobre à Erevan par la conférence ministérielle et les chefs d'Etat et de gouvernement se retrouvent du 11 au 12 octobre. Notons qu'à la cérémonie d'ouverture des assises de l'UPF, une minute de silence a été observée en mémoire du grand artiste franco-arménien, Charles Aznavour, décédé le 1er octobre.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga,
envoyée spéciale



DES JOURNÉES CANONS

LES PLUS GRANDS MATCHS DES 3^{EME} ET 4^{EME} JOURNÉES DE QUALIFICATIONS DE LA CAN TOTAL CAMEROUN 2019 SONT SUR LES CHAINES CANAL+

CONGO / LIBERIA

LE 11/10 A 14H30 UTC SUR CANAL+ SPORT 2

CANALPLUS-AFRIQUE.COM

06 877 92 92
(COUT D'UNE COMMUNICATION LOCALE SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)

LES BOUQUETS
CANAL+

RENTRÉE LITTÉRAIRE DU CONGO (RELICO 2018)

Lieu : Librairie Les Manguiers, aux Dépêches de Brazzaville

Programme Vendredi 12 octobre 2018

09h30

Mot du maître de cérémonie (cinq minutes) / Animation Fortuné Batéza (cinq minutes)
 Biographie de l'invitée d'honneur (cinq minutes) / Extrait du livre de l'invitée d'honneur (cinq minutes)
 Mot du président du Pen (dix minutes) / Poèmes de Jean Blaise Bilombo Samba (cinq minutes)
 Mot du ministre de la Culture et des arts ou de son représentant (dix minutes)
 Signature du livre d'or
 Départ de monsieur le ministre

Heures	Activités	Auteurs	Modérateur
10h30-11h00	Leçon inaugurale : «La littérature, un outil de cohésion nationale et du mieux vivre ensemble» ;	Pr Bellarmin Etienne Iloki	Ninelle Balenda

Table ronde I Essai «L'essai littéraire pour réécrire l'histoire et marquer l'histoire»

Heures	Activités	Auteurs	Modérateur
11h15-12h30mn	Présentation <i>Discours pour un Congo en chantier</i> Présentation <i>La femme congolaise et la défense de la nation</i>	Jean Jacques Bouya Aline Olga Lonzaniabéka	Roger Ngombé
12h30-13h15mn	Vente et dédicace (Livre d'or)	Aline Olga Lonzaniabéka Jean Jacques Bouya	Roger Ngombé

Pause-café

Table ronde II Essai «L'essai littéraire pour réécrire l'histoire et marquer l'histoire»

Heures	Activités	Auteurs	Modérateur
14h30mn-15h00	Présentation <i>Pour une marine marchande au service du développement</i> Présentation <i>Notre «maison commune» le Congo</i>	MPA Coussoud M. J.P Heyko Leckoba	Obambé Ngakosso
15h00mn-16h00	Vente-dédicace des ouvrages des deux auteurs		Obambé Ngakosso

Samedi 13 octobre 2018

Table ronde III Nouvelles/Roman «La Nouvelle et le roman pour dire la société»

Heures	Activités	Auteurs	Modérateur
9h00mn-10h00	Présentation <i>Même les nuits denses ont leur lumière</i> Présentation <i>Une robe pour deux</i> Présentation <i>Désert tropical</i>	Sauve Gérard Virginie Awe Ephrem Bakana Ntondele	Ferdinand Kibinza
10h00-10h30	Dédicace Sauve Gérard, E.Bakana Ntondele et A.O Lonzaniabéka		Ferdinand Kibinza

Table ronde IV Poésie «La poésie pour sacrifier les mots»

Heures	Activités	Auteurs	Modérateur
10h30-11h30mn	Présentation <i>La tête au ciel, les pieds sur terre</i> Présentation <i>Pages factuelles</i> Présentation <i>Tes larmes, ô mon peuple</i>	Abraham Ibela Winner Dimixson Tristel Mouanda Moussoki	Roger Ngombé
	Vente et dédicace et JPHL et d'A.O Lonzaniabéka (Livre d'or)	Deux auteurs	Roger Ngombé

Table ronde V Mosaïque «Le livre, outil de renforcement de la phratrie intergénérationnelle»

Heures	Activités	Auteurs	Modérateur
11h30mn-12h45	Présentation <i>Ecrire à Pointe-Noire</i> (Livre d'or) / Editions LMI	Auteurs de PNR & M. Loubouakou	Ourbano Mbou Makita

Café littéraire

Heures	Activités	Auteurs	Modérateur
13h00mn-14h30	Parallèles et passerelles entre le roman, la nouvelle et le conte	Rémy Mongo-Etsion	Alima Madina

15h00 : Cérémonie de clôture par le représentant du MCA ou du président du Pen Centre Congo Brazzaville

Mot du maître de cérémonie

Lecture d'un poème d'Alima Madina

Mot de l'invitée d'honneur

Mot du président du Pen

Mot de clôture du représentant du ministre/ Cocktail

Fait à Brazzaville, le 7 octobre 2018

SANTÉ MENTALE

L'OMS encourage l'humanité à prendre soin des adolescents et jeunes adultes

L'agence onusienne a publié, le 10 octobre, un rapport invitant le monde à contribuer à la prévention de la détresse psychologique et des troubles mentaux chez les adolescents et les jeunes adultes.

Dans le document qui spécifie les grandes lignes des objectifs de la journée commémorative du 10 octobre, sur le thème « Les jeunes et la santé mentale dans un monde en évolution », il est indiqué que l'adolescence et les premières années de la vie adulte sont une période où de nombreux changements se produisent avec, par exemple, de nouvelles études, le départ du foyer familial et l'entrée à l'université ou dans la vie active. Ainsi, pour de nombreux jeunes, c'est une période stimulante mais qui peut cependant être aussi synonyme de stress et d'appréhension.

« Dans certains cas, s'ils ne sont pas reconnus et pris en charge, ces sentiments peuvent conduire à des troubles de la santé mentale. L'utilisation de plus en plus large des technologies en ligne, qui est sans nul doute source de nombreux avantages, peut également entraîner des pressions supplémentaires, sans oublier que la connexion aux réseaux virtuels étant toujours plus omniprésente », souligne le rapport. Le texte ajoute que la plupart des cas sont aussi ceux des adolescents qui vivent dans des zones touchées par des situations d'urgence humanitaire, de conflits et de catastrophes naturelles ou d'épidémies. Car ces jeunes qui vivent dans de telles situations sont particulièrement exposés à la détresse psychologique et aux troubles mentaux.

Selon cette expertise, la moitié de tous les troubles mentaux commence avant l'âge de 14 ans mais dans la plupart des cas, ces troubles passent inaperçus et ne sont pas traités. Et, pour ce qui est de la charge de la morbidité chez les adolescents, la dépression occupe la troisième place. Par contre, le suicide est la deuxième cause de décès chez les enfants, dont l'âge varie entre 15 à 29 ans. Dans le même tableau, il y a également la problématique de l'usage nocif de l'alcool et de substances illicites chez les adolescents. Cette question affecte gravement de nombreux pays et peut conduire à des comportements à risque tels que les rapports sexuels non protégés ou la conduite dangereuse.

Créer les capacités d'une résilience mentale

Etoyant la listes des solutions

qui peuvent contribuer à aider les jeunes dans ces cas, le rapport précise qu'il est important de les aider à se doter de capacités de résilience mentale dès leur plus jeune âge. Ceci, afin de faire face aux défis du monde actuel en pleine évolution. Car, de plus en plus, les données attestent que la promotion et la protection de la santé des adolescents sont bénéfiques non seulement pour leur santé, à la fois à court et à long terme, mais aussi pour les économies et la société. D'autant plus que les jeunes adultes en bonne santé sont capables de prendre part à la vie professionnelle, à

la vie de leur famille, à celle de la communauté et de la société dans son ensemble.

La prévention commence par une meilleure compréhension

Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), il est possible de faire beaucoup pour contribuer à créer les capacités de résilience mentale dès le plus jeune âge, en prévenant la détresse psychologique et les troubles mentaux chez les adolescents et les jeunes adultes. Ce, à travers la prise en charge de ces troubles mentaux afin de parvenir à la guérison. Mais la prévention commence

par la prise de conscience et la compréhension des premiers signes d'alerte et symptômes des troubles mentaux.

« Les parents et les enseignants peuvent contribuer au développement chez les enfants et les adolescents d'aptitudes qui leur permettront de faire face aux difficultés quotidiennes à la maison et à l'école. Parce que un soutien psychologique peut aussi être apporté dans les écoles ou d'autres lieux de la vie sociale », indique encore le rapport. Le document reconnaît que la formation des agents de santé pour leur permettre de déceler et de prendre en charge les troubles de la santé mentale

peut être une solution importante. Cependant, l'investissement public et la participation des secteurs sociaux, des secteurs de la santé et de l'éducation dans des programmes complets et intégrés, reposant sur des données factuelles, sont essentiels. Ces investissements doivent aussi être liés aux programmes destinés à sensibiliser les adolescents et les jeunes adultes aux moyens de prendre soin de leur santé mentale et d'aider leurs pairs, leurs parents et leurs enseignants à savoir comment soutenir leurs amis, leurs enfants et leurs étudiants.

Rock Ngassakys



Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

ZONE CÉMAC

Lancement d'une nouvelle carte bancaire

Le système de paiement monétique, lancé le 10 octobre à Douala, au Cameroun, intègre le mobile money ainsi que les transferts d'argent dans la sous-région.

Les détenteurs de la carte de paiement pourront effectuer des retraits d'argent sur tous les guichets automatiques ouverts dans les six pays membres de la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale (Cémac). Ils peuvent également effectuer des paiements de biens et services chez tous les commerçants.

Une concertation sur ce nouveau produit communautaire a réuni, dans la capitale éco-



nomique camerounaise, le Groupement interbancaire monétique de l'Afrique cen-

trale (Gimac), la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), les établissements

de crédits et de microfinance, les Trésors publics des États membres ainsi que les opérateurs de téléphonie mobile de la sous-région.

Ces principaux acteurs vont essayer d'aborder les questions de fond, notamment la réglementation. La mise en place de l'interopérabilité intégrale, d'après le directeur général du Gimac, Valentin Mbozo'o, permet d'assurer le plein succès au nouveau système de paiement monétique. « Les travaux qui se tiennent du 10 au 12 octobre sont consacrés à la mise en place de l'interopérabilité intégrale carte/mobile/transferts », a-t-il indiqué. L'avènement de nouveaux instruments de paiement tels que le mobile money oblige

les institutions financières régionales à s'adapter aux exigences du marché et à élargir le périmètre de leurs activités bancaires. Le premier échantillon de la carte bancaire communautaire a été mise en service depuis janvier 2016. L'objectif affiché du Gimac, défend son patron, est de parvenir à intégrer la majeure partie de ses membres pour achever la mise en place de l'infrastructure interbancaire de l'écosystème des paiements électroniques de la sous-région. L'ensemble des six pays membres de l'espace communautaire sont visés, notamment le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad.

Fiacre Kombo

MUSIQUE SACRÉE

Le Chœur des Séraphins remporte la médaille d'honneur au Caire

Le trophée reçu par la chorale de Brazzaville, en présence de l'ambassadeur du Congo en Egypte, Célestin Akoulafoua, s'inscrit dans le cadre de la onzième édition du Festival de chant religieux interculturel.

Le but du festival est d'amener chacun à prier son Dieu et tolérer l'autre, afin de ne plus s'entretuer. « Le message est donc celui de la paix. Il y a les Indous avec leur religion, la Chine avec sa religion, la Grèce avec la sienne, les chrétiens, etc., pour essayer de faire comprendre au peuple égyptien que nous prions un même Dieu et que nous devons nous tolérer. On n'a pas besoin de s'entretuer et que chacun doit prier son Dieu. Il y a des rythmes, des notes qu'on nous donne. Les musulmans font leur prière,

ment à l'ouverture et à la clôture du festival, mais aussi tous les jours. Les groupes invités ont prié et chanté ensemble. Le Chœur des Séraphins a chanté en A Capella, laissant une bonne impression. C'est, d'ailleurs, ce qui a fait qu'il récolte autant d'invitations.

« Nous avons beaucoup d'invitations. Le souci est que les organisateurs nous prennent en charge pour la nutrition, le logement et le transport, mais les billets d'avion sont à notre charge. Aussi, nous apprécions beaucoup les efforts qui sont en train de se faire pour la paix. Le gouvernement égyptien soutient cette initiative et nous sommes très heureux que le Congo puisse y participer », a ajouté Alphonsine Atta Ekomba.

Habitué aux trophées, Le Chœur des Séra-



Les Séraphins brandissant le trophée en compagnie de l'ambassadeur du Congo en Egypte

nous les chrétiens faisons «Notre Père» et cela au même moment, chacun dans sa langue », a déclaré la responsable de la chorale Le Chœur des Séraphins, Alphonsine Atta Ekomba.

Après sa brillante prestation à la dixième édition de ce festival où il avait remporté le prix devant les vingt-trois groupes présents, le ministère de la Culture égyptien a fait honneur à ce chœur en le conviant de nouveau à la onzième, mais cette fois en qualité d'invité d'honneur. « Ce trophée est celui du Congo, parce que là-bas nous parlions au nom du Congo et nom des Séraphins », s'est exprimée, avec modestie, la présidente de ce chœur.

Le groupe congolais a presté non seule-

phins a remporté, en juillet dernier, le titre de médaille d'argent lors du championnat mondial des chœurs du monde entier. Ce championnat regroupait trois cents chorales mais dans leur catégorie, il y avait onze chorales venues de partout à travers le monde.

Chorale indépendante, Le Chœur des Séraphins a pour but de louer Dieu à l'extérieur, d'évangéliser par le chant à travers le monde entier. Son souhait a toujours été d'aller évangéliser en dehors du Congo pour voir évaluer son niveau. En ce moment, il est en train de préparer un single.

Bruno Okokana

COMMUNIQUE DU MINISTRE DU COMMERCE, DES APPROVISIONNEMENTS ET DE LA CONSOMMATION

Il est rappelé que le poids et le prix du pain n'ont pas changé.

Il est demandé à chaque boulanger de produire dans sa gamme de pains, et en quantité suffisante pour les besoins des populations, les pains appelés "petits pains".

Exemple à Brazzaville :

- "Petits pains" vendus à 100 FCFA avec un poids de 120 grammes ;
- "Petits pains" vendus à 50 FCFA avec un poids de 60 grammes.

Les "petits pains" découlent du pain de référence tel que indiqué dans la circulaire n°136/MCAC-CAB du 18 septembre 2018.

Dans la production des variétés de pains, le boulanger doit tenir compte de la norme telle que rappelé dans ladite circulaire.

Par ailleurs, il est rappelé aux syndicalistes que le syndicat est une association à laquelle on adhère librement.

L'adhésion aux syndicats est volontaire et le syndicat n'est pas un organe répressif encore moins un organe législatif pour déterminer des infractions.

Dès lors, les sanctions infligées à certains boulangers par le bureau du syndicat patronal des boulangers et pâtisseries du Congo sont nulles et de nul effet. Elles constituent une spoliation passible de poursuites judiciaires.

Les sommes déjà perçues doivent être remboursées.

Fait à Brazzaville, le 09 OCT, 2018

Le Directeur Général
du Commerce Intérieur



Michel KOUNGA

TÉLÉPHONIE MOBILE

Le premier fabricant égyptien de smartphones vise le marché congolais

Silicon industries corporation (Sico) exporte déjà dans le golfe et envisage de commencer à vendre des téléphones au Kenya, au Maroc, en Afrique du Sud, au Nigeria, au Mozambique, au Ghana et en République démocratique du Congo (RDC).

Le directeur des ventes de l'entreprise, Mahmoud Ali, a déclaré à «Reuters» que Sico cherche à pénétrer le marché africain dans son ensemble, d'ici fin 2018 ou au début de 2019, au moment où l'entreprise cherche à accroître ses exportations. « C'est un marché prometteur et la concurrence est bien moindre que dans le golfe », a-t-il fait savoir, soulignant la forte demande de téléphones abordables en Afrique. Il a indiqué, en outre, qu'il s'attendait principalement à vendre des smartphones d'un prix compris entre cinquante et soixante dollars américains à des clients africains hors d'Égypte. Sico, créée avec un capital de cent cinquante

millions de livres égyptiennes (8,4 millions de dollars), vend des téléphones sous la marque Nile X. Elle a signifié qu'elle utilisait un design chinois de la technologie 3G / 4G US. Les investisseurs privés détiennent 80% de la société et les 20% restants sont détenus par le ministère égyptien de la Communication.

En 2019, l'entreprise envisage d'exporter 40% de sa production et de conserver les 60% autres pour les clients locaux. Elle souhaite également augmenter sa part de marché en Égypte de 12% à 15% en 2019, a dit Mahmoud Ali.

Le directeur des ventes de Sico a souligné qu'il était trop tôt pour fixer un objectif de vente pour les exportations vers les pays africains mais qu'il espérait en exporter davantage l'année prochaine pour les clients du continent que dans le golfe. « Nous entrons toujours sur le marché et parlons aux gens », a-t-il poursuivi, ajoutant : « Nous travaillons



Des téléphones de Sico

avec plusieurs opérateurs et espérons que les téléphones seront disponibles dans leurs succursales à la fin de 2018 ou au début de 2019 ».

Sico, a renchéri Ahmad el-Sawaf, responsable du développement des activités internationales de l'entreprise, prévoit de tripler sa production totale de cinq cent mille

unités en 2018 à 1,5 million d'unités en 2019. Sur un million et demi, neuf cent mille seraient vendus en Égypte et six cent mille à l'étranger, a-t-il précisé.

En outre, il a expliqué que la société vise des ventes de quatre cents millions de livres cette année, soit un triplé pour atteindre 1,2 milliard de livres égyptiennes

l'an prochain. L'objectif pour 2020 est de 2,5 milliards de livres égyptiennes, a-t-il souligné. Le fabricant de smartphones prévoit d'introduire de nouveaux téléphones l'an prochain, offrant un total de quatorze produits, alors que l'entreprise propose actuellement six produits, dont des smartphones et une tablette.

Patrick Ndungidi

IMPRIMERIE*DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO



+242 06 951 0773

+242 05 629 1317



imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



PROTECTION DE LA FAUNE

Une enquête révèle un grave manque de soins de santé de base au profit des gardes forestiers

Le Fonds mondial de la nature (WWF), travaillant en étroite collaboration avec les gouvernements et autres partenaires concernés, a appelé à résoudre les problèmes décrits dans l'enquête et de veiller à ce que les éco-gardes soient soutenus par d'autres professions de la fonction publique qui risquent leur vie pour offrir un monde meilleur à l'humanité.

Les résultats de la plus grande enquête jamais réalisée sur les conditions de travail des éco-gardes en Asie et en Afrique, avant la conférence sur le commerce illégal des espèces sauvages à Londres, révèlent les dures réalités de leur travail.

Parmi les constatations les plus frappantes, cette étude a établi le manque de ressources de base, comme un abri et de l'eau potable. « 60% et 58% de ceux interrogés ont déclaré ne pouvoir y accéder que très rarement, voire aucune fois », a noté cette enquête dont le WWF a fait écho.

L'étude a également révélé que dans le monde, un éco-garde sur quatre avait contracté le paludisme au cours de la dernière année et 80% d'entre eux ont indiqué qu'ils n'avaient guère ou pas d'accès à des moustiquaires pendant leur patrouille. En ce qui concerne la répartition par région, en Afrique, 72% avaient été frappés par le paludisme; ce chiffre tombe à 16% en Asie du sud et à 12% en Asie du sud-est.

« Ces hommes et ces femmes sont en première ligne et risquent tout pour la protection de la nature et de la faune. Cette enquête et ses conclusions révélatrices seront décisives si les gouvernements prennent note des résultats et répondent immédiatement aux besoins de soins de santé de base et aux éco-gardes. Nous perdons la nature rapidement et nous sommes en pleine crise de braconnage; les gardes forestiers



Des éco-gardes

ont besoin d'une formation et d'équipements adaptés à la pénibilité de leur travail. Nous devons nous rappeler qu'il y a tellement d'enjeux si les gouvernements les laissent tomber », a déclaré la responsable des pratiques de la faune au WWF, Margaret Kinnaird.

Réalisée par le WWF avec le soutien de la Ranger federation of Asia et de l'université de Floride centrale, l'enquête couvre plus de quatre mille six cents rangers employés par les gouvernements sur deux cent quatre-vingt-quatorze sites dans dix-sept pays d'Asie et d'Afrique.

Un travail périlleux

Dans les autres résultats-clés, il est noté que 82% des rangers pensent que leur travail est dangereux en raison des risques graves associés à la rencontre ou aux affrontements de braconniers. Pourtant, 50% ne bénéficient pas d'une assurance couvrant les accidents mortels au travail. 38% des enquêtés ont estimé qu'ils n'avaient pas reçu une

formation adéquate au moment de leur prise de poste et que les cours de recyclage ne faisaient pas non plus l'objet de rapports fréquents.

Les éco-gardes ont estimé travailler en moyenne plus de 76 heures par semaine, jour et nuit, pour moins de neuf dollars américains par jour; alors que 59% n'ont pas accès aux dispositifs de communication de base en patrouille, 45% doivent payer pour leur uniforme et 35% achètent leurs propres bottes.

Selon cette étude, seulement 38% des personnes mariées (75%) peuvent vivre avec leur famille en raison de contraintes liées à l'emploi comme le manque de temps, d'infrastructures, de moyens de transport et des conditions dangereuses. « Le problème auquel sont confrontés les rangers pendant les patrouilles est que nous n'avons pas le matériel adéquat pour effectuer notre travail, comme des bottes et des imperméables », a déclaré aux enquêteurs un éco-garde qui a

souhaité rester anonyme.

Cette enquête souligne également l'importance des relations entre les communautés et les éco-gardes. « Si l'on tient compte de la moyenne mondiale, plus de 80% de ceux-ci reconnaissent que le succès de leur travail dépend de l'information fournie par la communauté et 78% pensent que les membres de la communauté leur font confiance. Cependant, un sur trois a été soumis à des violences verbales, à des brimades, au harcèlement ou à des menaces de la part des communautés locales lors de ses patrouilles. En outre, 9% ont été victimes de violence physique, même s'il est intéressant de noter que des membres de la communauté ont parfois été confondus avec des braconniers locaux, ce qui pourrait entraîner une inflation de ce nombre », a noté cette étude.

Pour le responsable du WWF et président de Ranger federation for Asia, Rohit Singh, « améliorer les relations entre les éco-gardes

et les communautés locales est une priorité absolue ». Les éco-gardes, a-t-il fait observer, ne peuvent pas préserver les zones protégées sans l'appui des communautés locales et des peuples autochtones qui vivent dans et autour de ces zones. Rohit Singh a, enfin, relevé un travail qui est en train d'être fait sur différentes approches qui peuvent aider à établir des partenariats entre les communautés et les éco-gardes. Toutefois, a-t-il souligné, les gouvernements doivent intensifier leurs efforts et contribuer à les amplifier car ils doivent aller au-delà de la conservation pour obtenir un impact durable.

En prévision de la prochaine conférence de Londres sur le commerce illégal d'espèces sauvages, note un communiqué de WWF, l'ONG internationale active dans le domaine de conservation appelle « les gouvernements à examiner et à remédier d'urgence aux carences qui mettent en danger la vie des éco-gardes et, par conséquent, la nature et la faune ». Pour le WWF, en effet, une formation adéquate, notamment une formation aux premiers secours largement adoptée pour les rangers, des plans de soins de santé d'urgence rigoureux, ainsi que du matériel et des dispositifs de communication adaptés aux conditions sur le terrain devraient figurer parmi les questions à examiner de toute urgence.

En outre, l'ONG préconise qu'une couverture d'assurance à 100% contre les blessures graves et les pertes de vie est essentielle pour les éco-gardes et leurs familles. De l'avis du WWF, les gouvernements doivent chercher à faciliter la confiance et à améliorer les relations entre les éco-gardes et les peuples autochtones ainsi que les communautés locales.

Lucien Dianzenza

JUSTICE

Le gouvernement exhorté à tenir ses promesses faites aux prisonniers

La Fondation Bill Clinton de la paix (FBCP) regrette que tous les engagements en faveur des détenus restent à ce jour des vœux pieux alors que leur situation se détériore chaque jour.

La FBCP note qu'en date du 20 octobre 2017, le Premier ministre, Bruno Tshibala Nzenze, avait effectué une descente à la prison centrale de Makala, promettant d'améliorer les conditions de vie des prisonniers et détenus préventifs ainsi que leurs accès aux procédures judiciaires. « Malheureusement,

rien n'a été fait jusqu'à présent et on enregistre des cas de décès quotidiens à cause de malnutrition, problèmes sanitaires, service des soins appropriés », déplore l'organisation non gouvernementale (ONG) de défense des droits de l'homme.

Elle souligne également que de son côté, l'ancienne journaliste et ministre des Droits humains, Marie-Ange Mushobekwa, « qui avait fait pleurer le feu Bemba Saolona », avait visité le 26 juin 2017 et le 13 septembre 2018 la prison centrale de Makala. À son tour, elle avait aus-

si promis l'amélioration des conditions de vie des prisonniers et détenus préventifs, notamment par l'accélération de leurs procédures judiciaires. Cependant, constate la FBCP, rien n'a changé et les magistrats continuent de remplir les prisons de la République démocratique du Congo

L'ONG fait observer que la caution à payer à la banque ou à la Dgrad pour la liberté provisoire, fixée par la loi à cinquante mille francs congolais, soit trente dollars, a atteint deux cents, trois cents, mille cinq cents voire

deux mille dollars américains ou plus, selon le cas. « Bien que les conditions de travail des magistrats soient très difficiles, cela n'est pas une raison pour que les prisonniers payent le pot cassé », s'indigne cette organisation qui a profité de cette occasion pour demander au ministre de la Justice d'améliorer les conditions de travail des magistrats. Elle exige aux autorités judiciaires, administratives et politiques de tout faire pour sanctionner tous les magistrats qui « utilisent des prisons comme un dépôt pour

faire leur business ».

La FBCP, fustigeant la présence dans la prison centrale de Makala de 6337 détenus préventifs en situation irrégulière, avance pour preuve que le 2 octobre, l'effectif général cet établissement pénitencier était de 7437 pensionnaires alors que la présence indiquait 7 427 personnes dont 7242 prisonniers civils, 185 prisonniers militaires, 187 femmes, 253 mineurs, 234 garçons, 19 filles, 1 005 civils condamnés, 65 militaires condamnés et 120 militaires préventifs.

L.D.

ENSEIGNEMENT

Présentation d'un rapport d'étude sur l'éducation sexuelle en milieu scolaire à Kinshasa

Le document a été rendu public, le 9 octobre dans la salle des conférences Lubumbashi de Caritas Congo, dans la commune de Gombe, par deux institutions internationales de recherche, notamment Population and health research institute (Pheri) et African population and research center (APHRC).

L'étude porte sur l'analyse de la mise en œuvre du cours d'éducation sexuelle ou éducation à la vie dans les écoles de Kinshasa. Un sujet d'autant plus important à telle enseigne qu'ont pris part à la cérémonie de présentation, des acteurs éducatifs d'obédience catholique, protestante, kimbanguiste et salutiste. Du côté des officiels, le ministre des Affaires sociales, Eugène Serufuli, était présent, ainsi que la ministre provinciale Thérèse Olenga de l'Environnement, éducation et genre de la ville province de Kinshasa, tout comme le vice-ministre de l'Urbanisme et habitat, Willy Bolio.

Le rapport a été préparé par Jacques Emina, avec le soutien de Léon Mudubu Konande de Pheri, le Pr Mangulu ainsi que Chimaraoke Izugbara, Martin Bangha et Njora Hungu d'APHRC qui ont contribué à la revue du document. Cette étude a eu pour objectifs de décrire la mise en œuvre du cours d'éducation sexuelle ou de la vie familiale et population dans les écoles de la capitale de la République démocratique du Congo (RDC), d'identifier les différences entre divers programmes enseignés aux élèves sur cette matière délicate.

Dans l'économie du rapport de cette étude, il a été indiqué que l'enseignement du cours d'éducation sexuelle à l'école soulève un débat controversé dans plusieurs pays africains au regard des croyances culturelles et religieuses. En RDC, les écoles catholiques ont initié un module de cet enseignement dans le cadre du cours d'éducation à la vie familiale depuis 1970, afin de lutter contre les grossesses précoces et les maladies sexuellement transmissibles chez les adolescents et les jeunes. En 1989, le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire a créé la Commission nationale d'éducation à la vie familiale dans le but



Des écolières à Kinshasa

d'élaborer le programme des manuels et des matériels didactiques et former les enseignants dans tout le pays. « *Ce cours fait partie du programme national d'enseignement du ministère de l'Enseignement primaire et secondaire et doit être enseigné au moins une fois par semaine dans toutes les classes* », a-t-on indiqué. En 2013, il a été noté un développement du programme national d'éducation à la vie familiale et population et en 2014, le lancement du programme national.

Une étude menée en 2015 à Kinshasa fait état de 67% des jeunes de 14 à 19 ans sexuellement actifs et environ 33% d'entre eux ont signalé des symptômes d'une infection sexuellement transmissible au cours de l'année 2016. 34 % ont déclaré avoir utilisé la contraception moderne, alors que 50 % de filles sexuellement actives ont indiqué avoir déjà été enceintes au moins une fois dans leur vie, parmi lesquelles 30 % ont reconnu avoir pratiqué au moins une intervention volontaire de grossesse (IVG). « *Ces statistiques qui sont interpellantes renforcent le besoin des adolescents et des jeunes d'être informés sur la santé sexuelle et reproductive* », ont souligné les auteurs

du rapport.

Les deux instances internationales de recherche se sont donc penchées, en 2017, sur la mise en œuvre du programme d'éducation sexuelle en milieu scolaire à Kinshasa. L'étude a comparé le niveau des connaissances, les attitudes et les perceptions des élèves selon le programme d'éducation à la vie enseigné à l'école. Plus de cinq mille écoliers, cent soixante-seize enseignants et cent soixante-et-un responsables ont été interviewés dans cent quatre-vingt-douze écoles sélectionnées dans les quatre districts de la ville de Kinshasa (Funa, Lukunga, Mont-Amba et Tshangu) et couvrant les cinq réseaux d'écoles (catholiques, protestantes, kimbanguistes, gouvernement et privé). Il ressort de l'étude que le cours d'éducation sexuelle est enseigné dans la quasi-totalité des écoles enquêtées (94 %). Cependant, constate l'étude, le système éducatif de la RDC n'organise pas une formation formelle en éducation à la vie, y compris l'éducation sexuelle dans les instituts supérieurs pédagogiques. On relève aussi que les croyances ou traditions religieuses, la formation mitigée des en-

seignants et le manque de matériel pédagogique sont parmi les principaux obstacles à la mise en œuvre de l'éducation sexuelle dans les écoles.

En conclusion, l'étude note que la RDC est sur la bonne voie pour fournir des informations fiables sur la sexualité et la santé reproductive aux adolescents, même si les résultats sont encore mitigés. Alors que le contenu des programmes est vaste et cohérent avec les normes internationales, il y a des lacunes à combler, notamment en ce qui concerne la formation des enseignants, le matériel pédagogique et le mode de prestation. Le gouvernement et les bailleurs de fonds devraient promouvoir des études d'intervention et d'évaluation en utilisant les approches longitudinales pour générer des données factuelles et documenter les meilleures pratiques. Créée en novembre 2016, Pheri est une institution de recherche internationale qui vise à soutenir le développement socio-économique durable de l'Afrique, en considérant la population comme la première et principale ressource.

Martin Engimo

INSÉCURITÉ À BENI

Une marche de colère paralyse les activités

Les forces de l'ordre ont dispersé à coups des gaz lacrymogènes une nouvelle manifestation d'élèves, ce 10 octobre, après celle de la veille, consécutive aux tueries des civils perpétrées ces derniers mois par les rebelles ougandais de l'ADF.

La situation est demeurée tendue dans la ville de Beni toute la journée du 9 octobre. Elle s'est poursuivie ce mercredi matin avec, en toile de fond, une marche improvisée initiée par les élèves, protestation l'insécurité généralisée qui gangrène,

depuis quelques mois, leur cité. En effet, il ne fait plus bon vivre dans ce territoire du Nord-Kivu livré depuis quelques temps à la merci des présumés rebelles ougandais de l'ADF qui y sèment la désolation. Les attaques perpétrées par ces rebelles laissent toujours des traces. A chacune de leur incursion, c'est la désolation et la tristesse parmi les habitants qui procèdent au comptage macabre des victimes dont le nombre, à ce jour, est au-delà de l'imaginable.

Le 9 octobre, les élèves de la

commune de Rwenzori sont sortis des classes pour entamer une marche de colère censée partir de la mairie de Beni jusqu'au bureau de la Monusco. Arborant leur bleu et blanc, ils ont gagné les différentes artères de la ville, accompagnés par une foule immense des volontaires avec lesquels ils partageaient les mêmes convictions. Toutes les écoles de Beni ou presque se sont vidées, en un temps éclair, de leurs occupants qui ont investi la rue. Leur revendication s'articulait essentiellement au-

tour de la restauration de la sécurité dans cette partie du pays afin de permettre une reprise normale des activités scolaires actuellement suspendues pour cause d'insécurité.

Plus les manifestants se rapprochaient du bureau de la Monusco, plus le cercle s'agrandissait avec l'entrée de nombreux intrus. Ce qui a donné lieu à des dérapages le long du boulevard, créant un embouteillage monstre et obligeant le commerce à fermer, par peur de pillage. C'est sur ces entrefaites

que les éléments de la police, appuyés par ceux de l'armée, vont lancer des gaz lacrymogènes, espérant dissuader les manifestants à rebrousser chemin en les dispersant. C'est la deuxième manifestation consécutive d'élèves contre les tueries des civils dans la ville. Très tenace et téméraire, la population a dû tenir tête pendant de longues heures aux éléments de la police, leur jetant des pierres et détruisant tout ce qui était à leur passage.

Alain Diasso

CHAMPIONNATS NATIONAUX DE CYCLISME

André Tchicaya satisfait des résultats des coureurs de Pointe-Noire

Le capitaine de l'équipe nationale a loué, au cours d'un entretien avec «Les Dépêches de Brazzaville», les performances de l'équipe de la ville océane qui s'est emparée des cinq premières places lors des compétitions de la discipline, disputées à Dolisie, dans le département du Niari, du 29 au 30 septembre dernier.

Dix-huit coureurs de Pointe-Noire, de la Bouenza et du Niari, soit six coureurs par département, ont participé aux championnats nationaux.

La course en ligne sur 170 km (Hôpital général de Dolisie-gare CFCO Nkayi-hôpital général de Dolisie) qui a eu lieu le 29 septembre, a été remportée par André Tchicaya en 4 h 59 secondes, soit une vitesse moyenne de 35. La 2e place est revenue à Roland Tchicaya, la 3e à Antoine Makola, la 4e à Medel Tchicaya Medel et la 5e à Siméon Makola, tous de Pointe-Noire. J'aime Tsoukin de Dolisie s'est retrouvé à la 6e place. André Tchicaya s'est encore imposé, le 30 septembre, dans la course individuelle contre la montre en parcourant 18 300 km (rond-point 4 cardinaux-kilomètre 8-rond-point 4 cardinaux) en 28'20, soit une vitesse moyenne de 39. Roland Tchicaya s'est encore accroché à la 2e place en 30'00 secondes, suivi de Siméon Makola qui a occupé la 3e place en 30'30 secondes.

Pointe-Noire a dominé à ces championnats en raflant les cinq meilleurs places à la course en ligne et les deux meilleures à la course individuelle contre la montre. Cela, malgré que ses coureurs n'aient pas eu de compétitions départementales en raison de l'absence d'une ligue homologuée dans le département



André Tchicaya, en maillot rouge, lors de la remise des trophées - Les coureurs

depuis 2017. Un comité d'organisation du cyclisme, présidé par Chancel Andessa, a été mis en place par la fédération. C'est ce comité qui a eu la charge d'organiser les championnats départementaux, ayant permis d'avoir les six meilleurs coureurs qui ont participé aux championnats de Dolisie.

André Tchicaya a salué les résultats de l'équipe de Pointe-Noire

qui s'avère être au-dessus des espérances : « Nous avons perdu le niveau faute de compétitions. Les championnats départementaux nous ont permis d'atteindre un niveau moyen. Je suis satisfait

participation du Congo aux tours de cyclisme internationaux de la RDC, du Bénin et du Cameroun. Faute de moyens, l'équipe nationale n'y a pas pris part. « Nous souhaitons que cette

veau attendu », a plaidé André Tchicaya. L'équipe nationale de cyclisme est déjà sortie une fois, en septembre 2017, en Côte-d'Ivoire, où elle a remporté deux points chauds.

de nos résultats», a-t-il indiqué. Les six premiers des championnats nationaux qui constituent l'équipe nationale A devront participer au tour international de cyclisme qui aura lieu en Guinée, en novembre prochain. Mais cela ne sera possible que si le ministère des Sports mettrait à leur disposition des moyens nécessaires. A ce sujet, une inquiétude a été exprimée. En effet, le programme d'activités 2017-2018 prévoyait la

année, le ministère des Sports mette les moyens pour permettre à l'équipe nationale d'aller participer aux compétitions internationales qui seront organisées dans les autres pays. Cela, pour lui donner le rythme avant la tenue du tour cyclisme international prévu en août 2019 dans le pays. On ne peut pas abriter un tour et rester à la maison. Il faut participer à d'autres compétitions pour atteindre le ni-

Signalons que Brazzaville a été la grande absente aux championnats nationaux de cyclisme à cause de l'inobservation par sa ligue de la circulaire de la fédération stipulant que chaque ligue départementale organise des championnats départementaux avant les nationaux. Elle a dérogé à la règle et les sélections n'ayant pas eu lieu, ses coureurs n'ont pas pu participer aux compétitions nationales.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CONGO-LIBERIA

Valdo Candido promet de rectifier le tir

Avec un point en deux journées, le Congo a besoin ce jeudi à domicile d'une victoire pour non seulement effacer la contre-performance contre le Zimbabwe mais aussi pour relancer ses chances de qualification à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2019.

Lors de la traditionnelle conférence de presse d'avant match, le 10 octobre à Brazzaville, le sélectionneur des Diabes rouges a reconnu qu'une nouvelle contre-performance de ses poulains, ce 11 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat, les mettra hors course. Aussi a-t-il assuré que la composition de son équipe pour ce match face au Liberia sera différente de celle qui a joué contre le Zimbabwe. Valdo Candido a promis d'aligner la meilleure sélection possible afin de permettre au Congo de gagner sa première bataille dans la double confrontation qui le mettra aux prises au Liberia. Bien qu'il ait eu la totalité de son effectif à peine mardi, Val-

do se veut rassurant du premier regroupement avec les joueurs de la diaspora.

« Je suis content du rassemblement, surtout la mise en place tactique que nous avons faite hier (mardi) à Kintélé. Je pense que j'ai fait des bons choix et demain (ce jeudi, Ndlr) on va voir l'équipe du Congo complètement différente de celle qui a joué face au Zimbabwe », a-t-il déclaré. « C'était mon premier match. Demain, ce sera mon deuxième. Ce qui est vrai, l'équipe du Congo sera beaucoup plus agressive que lors du match face au Zimbabwe », a promis le sélectionneur des Diabes rouges.

La tâche ne sera pas tout à fait aisée. Dans cette équipe du Liberia, Valdo ne méconnaît pas les valeurs de certains joueurs. « C'est un match très compliqué et très difficile. J'ai regardé trois matches de l'équipe du Liberia. Ils ont des bons gabarits et un joueur couloir droit qui va très vite. Elle joue le 4-4-2 », a-t-il souligné. Le technicien brésilien pense, d'ailleurs, que c'est une équipe que le Congo peut battre, pourvu que ses



Valdo Candido pendant la conférence de presse Adiac

poulains soient plus efficaces et plus engagés.

« C'est une équipe que nous pouvons gagner. Pour y arriver, il faut travailler. Je ne promets pas la victoire, parce que cela ne dépend pas de moi. Mais si nous sommes plus efficaces et plus engagés, nous aurons les chances de gagner le match face au Liberia qui a le même rêve que nous », a indiqué Valdo Candido, promettant qu'il ferait tout pour offrir au Congo sa première victoire. « Si nous gagnons les deux matches face au Liberia, il y a beaucoup de choses qui vont changer au

classement », a-t-il fait savoir.

La liste des vingt-trois Diabes rouges sélectionnés

Gardiens : Chancel Massa (Cara), Joé Ombandza Péa (La Mancha), Giscard Mavoungou (As Cheminots).

Défenseurs : Faria Ondongo (AS Otoho), Theorold Saboukoulou (Diabes noirs), Carof Bakoua (Diabes noirs), Garcia Nkouka (AS Otoho), Baudry Marvin (Zulte Waregem/ D1 Belgique), Romaric Etou (Beitar Tel Aviv/ D2 Israël), Ferdinand Mayembo (Le Havre/

D2 France), Baron Francoeur Kibamba (Real Balompédica Linense, D3 Espagne),

Milieux du terrain : Harvy Ossété (Diabes noirs), Beni Makouana (Diabes noirs), Amour Junior Loussoukou (Stade tunisien/ D1 Tunisie), Prince Oniangué (SM Caen/ Ligue 1 France), Durel Avounou (US Orléans/ D2 France), Merveil Ndockyt (Mallorca, D2 Espagne).

Attaquants : Cabwey Kivutuka (Cara), Junior Makiessé (Al Ahly Tripoli/ D1 Libye), Dylan Saint Louis (Paris FC/ D2 France), Prince Vinny Ibara (USM Alger/ D1 Algérie), Delarge Dzon (Qarabag FC/ D1 Azerbaïdjan), Thievy Bifouma (MKE Ankaragucu/ D1 Turquie).

Notons que Bissiki, blessé, n'a pas été retenu, l'entraîneur l'ayant conservé en vue du match retour. « Je le garde comme 24^e joueur pour qu'il se soigne, tout en espérant qu'il sera opérationnel pour le match retour », a souligné Valdo.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France (CFA)

CFA, 8^e journée

Groupe A

Thomas Oualembo est entré à la 76^e mn lors de la défaite de la réserve de Lyon face à Toulon (2-4). L'équipe entraînée par Christian Bassila est 3^e du groupe. Titulaire, Hans-Noah Massengo est à l'origine du 3^e but de son équipe (Csc de Cattier à la 86^e mn) avant d'être remplacé à la 88^e.

Encore un revers pour la réserve de Marseille, défaite par Saint-Priest (1-3). Niels Nkounkou était titulaire dans les rangs de l'OM, tandis que Jean-Bryan Boukaka a joué 62 minutes. Sa première apparition de la saison. Notons la présence de Serge Mouko, arrière gauche de 17 ans, qui a joué la première mi-temps dans la défense phocéenne. Chris Bitsamou n'était pas dans le groupe de Chasselay, battu à Hyères (0-1).

Groupe B

Blois bat Romorantin dans le derby du Centre (3-2). Entré à la 64^e, Hermann Mongomba a inscrit le but victorieux à la 74^e. Daniel Moutala est entré à la 88^e.

Dolan Bahamboula ne figure pas dans le groupe des Herbiers, auteur du nul 3-3 chez la réserve de Saint-Etienne.

Groupe C

Le Havre l'emporte à Oissel avec une égalisation de Bevic Moussiti Oko à la 44^e. Alan Dzabana n'a pas joué.

Sans Yven Moyo, qui purge son 4^e match de suspension, Saint-Malo chute à Chartres (1-2). Rappelons



Hermann Mongomba marque le but de la victoire de Blois face aux voisins de Romorantin (DR)

que Chartres est entraîné par Jean-Guy Wallemme, l'ancien sélectionneur du Congo.

Première apparition sous le maillot de

Saint-Brieuc pour Ladislav Douniama, entré à la 69^e lors du match nul du Stade Briochin chez la réserve de Nantes (1-1).

Camille Delourme

PROCÈS LAURENT GBAGBO

Les «six ans de détention» seraient suffisants, selon Cuno Tarfusser

Jugé depuis six ans à la Cour pénale internationale (CPI) pour crimes contre l'humanité, le procès de l'ancien président ivoirien et du ministre Charles Blé Goudé a été reporté au 12 novembre.

Face à la presse, le juge en charge du procès, Cuno Tarfusser, a estimé que six ans de détention pour Gbagbo et Blé Goudé seraient suffisants. Il pense que la décision qui sera retenue par la CPI sera la meilleure.

« Je voudrais profiter de vos journaux pour demander aux Ivoiriens de ne pas détruire leur beau pays. Je sais que ce procès éprouve les Ivoiriens, depuis plus de six ans qu'il dure. Que les Ivoiriens sachent que nous ne sommes pas en train de régler un problème politique de la Côte d'Ivoire », a-t-il déclaré. Et d'ajouter: « J'estime que six ans de détention préventive, c'est suffisant. Mais je leur promets que les juges feront leur travail sans parti pris. Nous allons évaluer les preuves et décider en toute objectivité. C'est vrai que ce n'est pas facile de prendre une décision unanime à trois. Nous sommes trois juges qui venons de systèmes juridiques différents mais, il nous appartient d'évaluer, à travers des échanges, la véracité des preuves ».

Noël Ndong